



BULLETIN D'INFORMATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL

No. 117

Assemblée communale extraordinaire

Les 28 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale extraordinaire du 28 janvier ont :

- accepté la vente de la parcelle n°2439 du Lotissement La Gassatte à Raphaël et Eloïse Grolimund
- ratifié la nomination de la Commission bourgeoise qui se présente comme suit : Président : Marcle Odiet, Membres : Thierry Odiet, Stéphane Brosy, Christophe Joray et Patrick Guenat.

Assemblée bourgeoise extraordinaire

Les 12 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale extraordinaire du 28 janvier ont :

- accepté la cession gratuite d'une portion de 34 m² de la parcelle 0169 à la Commune mixte de Pleigne (nouveau feuillet 2437).
- accepté la cession gratuite d'une portion de 65 m² de la parcelle 0169 à Mme Clotilde Thomann (pour être réunie au feuillet 0203).

Compost

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des cendres et toutes autres substances non-végétales et non-compostables à la place de compostage.

Carnaval des enfants

Le cortège du carnaval des enfants se déroulera le mardi 9 février 2016.

Rendez-vous **devant la maison communale à 14h45.**

Il sera suivi du goûter et d'un verre de l'amitié à l'Epicentre. Venez nombreux !

Apéro-concert

Un concert du groupe Parenthèse aura lieu le **26 février prochain à l'Epicentre à 19h30.**

« Quel avenir pour le bâtiment communal l'Epicentre ? »

Une séance d'information aura lieu le **23 février prochain à 20h00** à l'Epicentre.

Présentation du projet : Michel Martinoli

Bureau communal

Le bureau communal sera fermé durant la période de carnaval soit

du jeudi 4 février 2016 au 10 février 2016 inclusivement.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre Daniel Pape, maire, au 079.607.36.94.

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 2 février 2016